

# Passweb

## PROCEDURE DE CHANGEMENT DE MOT DE PASSE PAR INTERNET

Votre **mot de passe PSA** expire tous les **87 jours** et doit donc être **mis à jour** systématiquement.

Ce document décrit la procédure pour changer son mot de passe avec l'outil :

- **soit volontairement avant l'expiration**
- **soit de façon obligatoire en cas d'expiration** (à l'échéance de la période des **87 jours**)

## PROPAGATION :

Ce **changement de votre mot de passe** est normalement **propagé instantanément** vers la majorité de nos applications PSA.

*Mais il peut durer 30 minutes au maximum pour certaines applications très particulières.*

**Ne pas oublier de fermer le navigateur internet avant d'accéder de nouveau aux applications PSA.**

## PROCEDURE D'AUTODEPANNAGE OU D'OBTENTION D'UN PREMIER MOT DE PASSE :

Pour certains profils, il est désormais **possible de s'autodépanner** ou d'obtenir un premier mot de passe.

Ce document décrit la procédure pour pouvoir **changer votre mot de passe ou en choisir un premier** :

- en s'authentifiant sans mot de passe, en complétant un formulaire d'informations vous concernant,
- en acceptant de saisir et de confirmer vos données personnelles, telles que votre numéro de téléphone mobile personnel, votre email personnel, et quelques questions secrètes.

# Attention

(Collaborateurs en intranet PSA)

Assurez-vous bien **de ne pas avoir de session ouverte** avec votre mot de passe actuel sur un PC déjà connecté en RPI sur l'intranet PSA, même le PC sur lequel vous travaillez actuellement.

Dans le cas contraire, changer votre mot de passe sous Windows en cliquant simultanément sur ctrl+alt+supp.

→ Sinon **risque de verrouillage de votre compte** !

# Contact

Pour tout complément d'information concernant cette politique de mot de passe, vous pouvez consulter vos correspondants habituels :

- vos administrateurs sécurité locaux du pays dans les filiales et chez certains importateurs.
- vos Responsables de Zone habituels.

Vous pouvez également nous contacter par email à l'adresse E-mail suivante [passweb@mpsa.com](mailto:passweb@mpsa.com).

# Documents

Vous pouvez retrouver ce mini-guide **Passweb** directement sur le site web :

<https://passweb.mpsa.com>

<https://passweb.citroen.com>

<https://passweb.peugeot.com>

→ Sélectionnez la rubrique **Aide au menu** : Le document est disponible en **5 langues** :

guide **Passweb** (Français)

guide **Passweb** (English)

guide **Passweb** (Español)

guide **Passweb** (German)

guide **Passweb** (Nederlands)

## GUIDE UTILISATEUR

# Passweb

## MISE A JOUR DES MOTS DE PASSE ET AUTODEPANNAGE

## DES COLLABORATEURS DU GROUPE PSA ET DES PARTENAIRES TIERS

## PAR INTERNET

# Utilisation de Passweb

## 1. Comment accéder à l'application Passweb ?

Vous pouvez accéder directement au site web par l'une des 3 adresses internet :

<https://passweb.mpsa.com>  
<https://passweb.citroen.com>  
<https://passweb.peugeot.com>

## 2. Passweb, en fonction de votre profil utilisateur :

Si votre identifiant commence par un **D** ou un **V**, les fonctionnalités de **Passweb** ne changent pas.

Pour tous les autres identifiants, une **nouvelle fonctionnalité d'autodépannage** a été créée.

## 3. Pour un identifiant en D ou en V :

### 3.1. Identification dans Passweb :

Saisissez **votre identifiant** et **votre mot de passe actuel**. En cas d'erreur, corriger la saisie et valider.

### 3.2. Saisie du nouveau mot de passe :

Ensuite, vous devez saisir et confirmer **votre nouveau mot de passe**, en respectant les consignes et les règles de sécurité du Groupe.

### 3.3. En cas d'échecs répétés de la mise à jour :

Si vous ne parvenez pas à proposer un nouveau mot de passe valide après plusieurs tentatives, alors **Passweb** affiche un message vous invitant à **réessayer plus tard**, ou à **demandeur conseil** à votre administrateur ou votre responsable sécurité le plus proche.

### 3.4. Mise à jour réussie du nouveau mot de passe :

**Passweb** confirme le changement de mot de passe et vous informe qu'un **décalage de propagation de 30 minutes** peut être nécessaire dans certains cas.

**Attention : Fermez ensuite le navigateur internet** avant d'accéder de nouveau aux applications PSA.

## 4. Pour les externes (identifiants en E) :

La fonctionnalité d'autodépannage n'est disponible que si vous avez préalablement enregistré vos données personnelles. Pensez à les enregistrer **avant d'oublier votre mot de passe**, en vous connectant à **Passweb**.

Pour cela, reportez-vous aux paragraphes :

- **5.1.1** pour vous connecter à **Passweb**,
- **5.1.2** pour saisir vos données personnelles,
- **5.2.1** pour vous autodépanner, en cas de besoin.

## 5. Pour tous les autres identifiants :

### 5.1. Si vous avez un mot de passe et que vous ne l'avez pas oublié :

#### 5.1.1. Identification dans Passweb :

Saisissez **votre identifiant** et **votre mot de passe actuel**.

Si vous avez déjà saisi vos données personnelles, l'authentification est complétée par l'envoi d'un code PIN de 4 chiffres par SMS, que vous devez saisir dans **Passweb**.

#### 5.1.2. Saisie ou modification de vos données personnelles :

**Passweb** vous propose de saisir ou de modifier **votre numéro de téléphone mobile personnel**, **votre email personnel** et de **répondre à des questions secrètes**.

Ces informations permettent uniquement de **renforcer la sécurité** de votre authentification, et de **vous autodépanner** si vous oubliez votre mot de passe.

#### 5.1.3. Saisie du nouveau mot de passe :

**Passweb** vous propose de choisir et de confirmer un **nouveau mot de passe**, en respectant les consignes et les règles de sécurité du Groupe.

**Attention**, si vous possédez un PC PSA V3, vous devez impérativement vous connecter au RPI (à partir d'un site PSA ou via un tunnel VPN = cas du télétravail) puis **changer votre mot de passe sous Windows en cliquant simultanément sur ctrl+alt+supp**.

Sinon **risque de verrouillage** de votre compte à la prochaine connexion de votre PC sur le RPI !

**5.1.4. En cas d'échecs répétés de la mise à jour :** **Passweb** affiche un message vous invitant à **réessayer plus tard**, ou à **demandeur conseil** à votre responsable sécurité le plus proche. Vous pouvez également nous contacter par email : [passweb@mpsa.com](mailto:passweb@mpsa.com).

**5.1.5. Mise à jour réussie du nouveau mot de passe**  
Lorsque le nouveau mot de passe est accepté, **Passweb** vous confirme son changement et vous informe qu'un **décalage de propagation de 30 minutes** peut être nécessaire parfois.

### 5.2. Si vous n'avez pas de mot de passe ou que vous l'avez oublié :

**Passweb** vous offre désormais la possibilité de **vous autodépanner** ou **d'obtenir un premier mot de passe**, si vous n'en avez jamais eu.

#### 5.2.1. Si vous avez déjà saisi vos données personnelles :

Pour vous authentifier, **Passweb** vous envoie un SMS, contenant un code PIN de 4 chiffres, au numéro de téléphone mobile que vous avez enregistré.

Vous devez saisir ce code PIN dans **Passweb**.

Si le code PIN est incorrect, recommencez l'opération.

Si vous avez changé de numéro de téléphone mobile, vous pouvez vous authentifier autrement, en saisissant les réponses aux questions secrètes que vous avez choisies.

Vous pouvez ensuite saisir un nouveau mot de passe.

#### 5.2.2. Si vous n'avez pas déjà enregistrés vos données personnelles

**Passweb** vous demande de **vous identifier autrement** qu'en saisissant un mot de passe, à l'aide d'informations personnelles vous concernant et connues du Groupe PSA (votre hiérarchique (manager d'entité), votre pays et votre date de naissance, et les 5 derniers chiffres de l'IBAN de votre compte bancaire, sur lequel votre salaire vous est viré).

Vous devez ensuite enregistrer vos données personnelles (**numéro de téléphone mobile**, **votre email** et **répondre à des questions secrètes**).

Vous pouvez ensuite saisir un nouveau ou un premier mot de passe.